L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 AVRIL 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEIL, No. 98, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Législation.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 26 AVRIL 1851.

CHEMINS DE FER.

On ne peut plus reprocher à la Nlle-Orléans son infériorité pour les grandes améliorations matérielles. Elle s'est réveillée subitement de son long et injuste sommeil, et la réaction est maintenant aussi vive que l'apathie a été profonde. Notre fièvre pourra peut-être bien était inspirée par les désastreux effets d'entreprises exécutées au hasard et sans calcul à une époque de vertige, de même que notre ville d'aujourd'hui s'explique par le danger qui menace le présent et l'avenir commercial de la ville et de l'Etat.

La Nlle-Orléans, comme le faisait remarquer l'autre jour M. Robb, n'a pour se soutenir que son commerce; elle est privée d'industries actives et est obligée de tout faire venir de dehors. C'est une sorte d'entrepôt où s'entassent des produits de vingt Etats pour être ensuite disséminés dans les diverses parties du monde; c'est un caravanserail où affluent les trafiquants, une étape, une sorte de halte, et rien de plus. Pour conserver notre prospérité nous devons continuer notre commerce ou naturaliser l'industrie parmi nous. Puisque celle-ci nous fait encore défaut, tachons au moins de ne pas perdre ces avantages que nous procure le commerce. Ils sont déjà gravement compromis, grâce aux chemins de fer du Nord qui ne font maintenant prolonger jusque dans l'intérieur du continent et qui font une redoutable concurrence à New-York et qui font que Mississipi. Le mouvement qui entraîne à vapeur du Mississipi. Le mouvement qui entraîne à vapeur du Mississipi. Le mouvement qui entraîne à vapeur du Mississipi. Le mouvement qui entraîne à vapeur du Mississipi.

Nous ne pouvons pas à nous préoccuper des avantages relatifs qu'offre la Nlle-Orléans ou d'autres villes. L'essentiel c'est que des chemins de fer soient construits et construits immédiatement, car notre commerce s'en va et chaque jour que nous perdons est un pas que nous faisons vers la ruine. Saint-Louis et Madison sont déjà reliés par un chemin de fer; eh bien! qu'on se mette à l'œuvre. Plus tard on fera un embranchement de la Nlle-Orléans, à moins qu'une autre voie ne soit apparaître établie entre cette dernière ville et Jackson. Il y a là, pour nous, deux projets dont on ne saurait pas trop s'occuper et qui peuvent être exécutés simultanément avec un égal succès. La voie de Madisonville traversera les paroisses de St-Tammany, de Ste-Hélène et de Washington contrôlée pour nous les produits, celle de la Nlle-Orléans traversera une autre partie de l'Etat et favorisera d'autres intérêts. L'une et l'autre seront éminemment utiles.

Il faudrait plus d'un million pour construire un chemin de fer de la Nlle-Orléans à la limite de l'Etat et à voie large analogue à celle de Mississipi. C'est beaucoup, et comme on ne peut pas demander à la législature de placer un nombre suffisant d'actionnaires, il faudra imposer une taxe spéciale sur les propriétés foncières pour obtenir cette somme.

Comme une taxe somme mal aux oreilles du peuple, et la proposition, il faut en convenir, a de quoi effrayer, il faut en convenir, a de quoi effrayer. Le peuple n'a pas tort d'abhorrer l'impôt; il en est écrasé, et il ne voit pas trop l'usage que l'on fera de son argent. Que deviennent les taxes énormes payées à l'Etat? Elles n'ont que des destinations corporelles. Elles n'ont que des destinations corporelles. Elles n'ont que des destinations corporelles.